



FICHE DESCRIPTIVE / PROGRAMME DE FORMATION

OCCLUSION FONCTIONNELLE - DPC

13002525045

Occlusodontie - Diagnostic et Traitement
des Dysfonctions Temporo-Mandibulaires
(DTM)



Mise à jour du document le 06/02/2026

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Objectifs opérationnels :

- Comprendre les concepts fondamentaux de l'occlusion fonctionnelle et de ses déterminants.
- Réaliser un diagnostic précis des DTM à l'aide d'une fiche clinique.
- Maîtriser les différentes techniques de traitement, y compris la conception et les ajustements des orthèses dentaires.
- Intégrer les technologies numériques dans la pratique quotidienne.
- Collaborer efficacement avec d'autres spécialistes pour une prise en charge globale

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance apports théoriques et pratiques

Etude de cas cliniques

Ateliers pratiques

MODALITÉS D'INSCRIPTION

1 : Inscription en ligne sur votre compte DPC [ICI](#).

2. Référence du programme DPC : 13002525045

FORMATEURS

Dr Thibault CONCU et Dr Justine FLATOT

PUBLIC

Chirurgien-Dentiste

PRÉ-REQUIS

Être Chirurgien-Dentiste

NOMBRE MAXIMUM DE STAGIAIRES PAR SESSION

20

DURÉE

14 heures

PROGRAMME

Journée 1 : Bases et Diagnostic

- Module 1 : Introduction à l'Occlusodontie
- Module 2 : Les Bases Théoriques
- Module 3 : Les pathologies Occlusales
- Module 4 : Diagnostic des DTM

Journée 2 : Bases et Diagnostic

- Module 1 : Introduction aux Traitements des DTM
- Module 2 : Utilisation des Outils Numériques
- Module 3 : Synergies Interdisciplinaires

TARIF

De 910 € à 924 €

PRÉCISIONS SUR LE TARIF

CHIRURGIEN-DENTISTE

Parcours DPC : 924 €

Hors Parcours DPC : 910 €

CALENDRIER

En **INTER** :

- **PARIS, les jeudi 17 septembre + vendredi 18 septembre 2026, de 9h à 17h30 - Format présentiel / Déjeuner inclus**

En **INTRA** :

Sur demande (formation@ufsbd.fr)

MODALITÉS D'ACCUEIL DES STAGIAIRES EN SITUATION DE HANDICAP

Le contractant ou tout stagiaire inscrit peut contacter le **Référent Handicap** de l'UFSBD via l'adresse referenthandicap@ufsbd.fr.

Le Référent Handicap se mettra en relation avec le contractant ou le stagiaire afin de mener à bien le processus d'analyse des besoins, proposera et s'assurera de la mise en œuvre de solutions raisonnables adaptées à la situation de handicap qui lui sera décrite.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

En début de formation : évaluation des connaissances pré-formation via un questionnaire en ligne

En cours de formation : le formateur procède à des tours de tables afin de vérifier la progression et la satisfaction du groupe

En fin de formation : évaluation des acquis post-formation via un questionnaire en ligne et évaluation de la satisfaction via un questionnaire en ligne

FINANCEMENT / PRISE EN CHARGE

Chirurgien-Dentiste :

DPC : à hauteur de 924 €* (* sous réserve d'un crédit suffisant sur votre compte DPC)

En vous inscrivant à la session sur www.mondpc.fr, les frais pédagogiques seront directement facturés à l'ANDPC sans que vous ayez de fonds à avancer.

Pour les praticiens libéraux FIF PL : à hauteur de 200 €/jour** (dans une limite de 2 jours pour une même formation)

- Dossier de prise en charge à réaliser sur l'espace personnel FIF PL fifpl.fr au maximum 10 jours après le début de la formation.
- Les frais pédagogiques sont à nous régler. Le FIF PL vous verse le financement à l'issue de la formation, sur présentation de l'attestation de présence et de règlement qui vous sera remise.

Pour les praticiens salariés > OPCO EP : selon barème annuel, renseignements et dossier de prise en charge sur www.opcoep.fr

**Formation susceptible d'être prise en charge

TUTORIELS PRISE EN CHARGE

Téléchargez nos tutoriels qui vous aideront en quelques clics à finaliser vos démarches auprès des organismes financeurs.

[Tutoriel DPC](#)

[Tutoriel FIFPL](#)

[Tutoriel OPCO EP](#)

MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS

L'inscription est possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant le début de la formation, dans la mesure des places disponibles.

Une confirmation d'inscription vous est envoyée par email à réception du formulaire complété et la notification d'inscription du DPC ou de votre règlement dans le cas d'une inscription hors DPC.

SPÉCIALITÉ

Situations difficiles

UFSBD – 7 rue Mariotte 75017 Paris – 01 44 90 93 91 / 94

Déclaration d'activité sous le numéro 11752372075 auprès du Préfet de la Région Ile de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat